



Renseignements sur :
<http://als-sauveterre.org/>

Modalités de fonctionnement

L'Amicale Laïque Sauveterroise est une association régie par la loi de 1901. Elle compte aujourd'hui différentes activités à caractère éducatif, culturel et sportif (voir ci-contre) et plus de 400 adhérents.

Chacune des activités est dispensée par un(e) ou plusieurs intervenant(e)s disposant de toutes les compétences requises.

Les inscriptions pour l'année **2019/2020 auront lieu le samedi 7 septembre 2019 de 9h à 12h**, à l'occasion de la journée « portes ouvertes » des associations de Sauveterre, à la salle des sports.

Nous serons très heureux de vous y accueillir.

Afin de faciliter la tâche des bénévoles présents lors de ces journées, merci de venir vous inscrire à cette occasion et de **fournir votre adresse mail** lors de votre inscription afin que nous puissions vous informer des manifestations qui auront lieu tout au long de cette année.

Amicalement.

Inscriptions

Pour toute inscription seront demandés :

1. Une somme de **13 euros** par famille correspondant à la cotisation **annuelle** (**non** remboursable et payable séparément)
2. Une somme correspondant au montant des activités choisies (chèque ou espèces)
3. Une fiche de renseignements Famille / Adhérents
4. Un certificat médical d'aptitude à la pratique du sport choisi daté de moins de 3 mois (à la date de l'inscription)
5. une attestation d'assurance certifiant que votre enfant est assuré pour la responsabilité civile et les activités. Extrascolaires

Règlement (l'adhésion implique le respect de ce règlement)

1. les cotisations des différents cours sont dues à l'année. L'accès aux activités est réservé exclusivement aux adhérents à jour de leurs cotisations. Une période d'essai de 2 séances étant accordée aux adhérents (un trimestre pour la musique). Le remboursement ne pourra se faire qu'à l'issue de celle-ci.
2. En cas d'absence de l'adhérent, les cours ne pourront pas être remboursés sans motif sérieux (longue maladie, accident entraînant un arrêt total de l'activité, déménagement). Les remboursements ne pourront se faire que sur présentation d'un certificat médical daté de moins d'un mois.
3. L'ALS se réserve le droit de modifier les horaires, lieux, pour toute cause ne résultant pas d'un fait volontaire (changement de professeur, de salle, événements naturels et / ou accidentels).
4. En cas d'effectif insuffisant ou à la suite de l'arrêt temporaire ou définitif d'un intervenant, l'ALS se réserve le droit de rembourser les adhérents et de supprimer le cours concerné.
5. les adhérents mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents avant et dès la fin des cours. L'ALS ne saurait être tenue pour responsable en cas d'incident.

Vacances scolaires

Sauveterre faisant partie du Gard, les vacances scolaires seront établies en fonction du calendrier scolaire de l'académie de Montpellier. Sauf exception, les cours ne seront pas assurés durant ces périodes.

Musique

Instruments pouvant être pratiqués : piano, guitare, basse, batterie et chant.

Pour 30 min d'instrument : **420 €/an**

Pour 45 min d'instrument : **495 €/an**

Pratiques collectives : chant, chorale, MAO, Groupe Pop/rock

Pratique collective : **201€/an (1h par semaine)**

Les élèves de 7 à 18 ans résidant dans une commune faisant partie du **Grand Avignon** peuvent bénéficier de la subvention de **224 €** du GA qui entre en déduction du montant du cursus complet : soit

591 € - 224€ = 367 € (30min d'instrument + formation musicale + pratique collective)

666€ - 224€ = 442 € (45 min d'instrument + formation musicale + pratique collective)

Danse

HIP HOP Enfants (à partir de 7 ans – 1h) : **177€**

HIP HOP Ados (à partir de 12 ans – 1h) : **177 €**

HIP HOP Avancés - 2 ans d'ancienneté : **186 €**

Enfants : mardi de 18h à 19 h

Ados : jeudi de 18h à 19h

Avancés : jeudi de 19h00 à 20h30

EVEIL A LA DANSE ET AUX MOUVEMENTS

5-6 ans - mercredi de 9h15 à 10 h

DANSE CLASSIQUE: **177€/an**

7-11 ans - mercredi de 10h à 11h

ou de 11h à 12h (selon nombre d'inscriptions)

DANSE AFRICAINE : **100 €/trimestre ou 220€/an**

Ados/Adulte : mardi de 19h-20h30

Escalade

1^{er} adhérent : **171 €** (enfants)

: **189 €** (ados et pré-ados)

: **180 €** (adultes)

: **100 €** (adultes confirmés) dès la seconde année d'inscription

2^{ème} adhérent : **135 €** (enfants)

: **162 €** (ados et pré-ados)

lundi et mardi : 16h30 à 17h30 : 5-7 ans

17h30 à 18h30 : 8-10 ans

18h30 à 19h30 : 11-14 ans (Pré-ados)

19h30 à 21h00 : adultes et ados

mercredi : 9h à 10h (4/6 ans)

10h à 11h (6/8 ans)

11h à 12h (8/10 ans)

Gymnastique

Adultes → **205€/an** **Ados** → **105€/an**

Remise lors de l'inscription du 7 septembre 2019 : 195€/an

Taekwondo

Babies (3 à 5 ans) → **185 €/an**

Cours le samedi 9h/10h à Roquemaure

Enfants (6 à 12 ans) → **185€/an**

Mardi 17h20 à 18h20

Mercredi 14h à 15h } à Sauveterre

Jeudi 17h à 18h

Samedi 10h à 11h à Roquemaure

Ados (13 à 17 ans) toutes activités → **200€/an**

Adultes Taekwondo/toutes activités

→ **245€/an**

Mardi 18h20 à 19h20 à Sauveterre

Mercredi 15h à 16h ados seulement à Sauveterre

Samedi 11h à 12h30 à Roquemaure

Boxe anglaise éducative → **200€/an**

20h15 à 21h30 à Roquemaure

Self défense combat → **200€/an**

Jeudi 20h30 à 22h00 à Roquemaure

Body taekwondo Fitness → **200€/an**

Mercredi 19h15 à 20h15 à Roquemaure

Prévoir un supplément de **35 €** pour la licence (sauf pour les babies et Body Taekwondo)

Tarif famille :

40 euros de réduction si 2 inscrits.

100 euros de réduction si 3 inscrits.